

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan
Commune de Languédias

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANGUEDIAS
SEANCE DU MARDI 04 JUILLET 2023**

.....

L'an deux mil vingt-trois le quatre juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la mairie sous la présidence de Jérémy DAUPHIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13, Présents : 12 : Votants : 13

Date de convocation et d'affichage : 27 Juin 2023

Etaient présents : Jérémy DAUPHIN, Jean-Yves NEDELLEC, Graziella WERNER, Romane FARAMIN, Lydie RENAULT-GIRARD, Nicolas AUFRAY, Sandra GERARD, Samuel CONSTANT, Sarah COQUIN, Enrico FARINELLA, Hélène DANIEL, Christophe PERRUCHI-CHABBERT

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Christian GICQUEL

Pouvoir : Christian GICQUEL à Romane FARAMIN.

A été élu secrétaire de séance : Romane FARAMIN

Séance du Mardi 04 juillet 2023 – 2023/008-006 **Objet : Travaux Aménagement**

« Le Vieux Bourg »

M. le Maire rappelle que la commune est propriétaire des biens situés au lieu-dit « le Vieux Bourg » issus de la succession Charpentier.

Il propose afin de protéger les bâtiments d'effectuer quelques travaux de terrassement, de talutage, d'une tranchée drainante et d'empierrement.

Il présente point par point le devis de travaux qu'il a en sa possession.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité (13 voix pour) :

- **Emet** un avis favorable pour la réalisation de travaux d'aménagement tel que présenté.
- **Décide** :
 - **De confier** ces travaux à l'E.T.A Clément TP, 22 Parc d'activité du Chalet à Broons conformément au devis n° 4505 en date du 21 Juin 2023 pour un montant de 2 874.00€ TTC ;
 - **D'inscrire** cette dépense à l'opération 214 « Le Vieux Bourg » ;
 - **D'autoriser** M. le Maire à signer tout document utile nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

La secrétaire de séance
Romane FARAMIN

Le Maire
Jérémy DAUPHIN



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission à la Préfecture
Et de l'affichage effectué le

11 JUIL. 2023

